

► **PAILLET** Un octogénaire excédé par des problèmes de voisinage a ouvert le feu. Sa voisine été touchée dans le dos

L'octogénaire tire, sa voisine blessée

Les habitants de Paillet peuvent à nouveau respirer. Les gendarmes ont fini par trouver l'auteur du tir sur une habitante alors qu'elle s'affairait dans son jardin. C'était un homme âgé de 80 ans passés. Ce dernier a avoué avoir tiré sur la Pailletonne. Il a été arrêté et mis en examen lundi 13 mai. Mais il est actuellement libre. L'octogénaire a justifié son geste par des problèmes de voisinage avec le couple de la maison. Il a répété son exaspération envers ses voisins. Il semble qu'il ne visait pas précisément l'épouse. Le tireur présumé était un citoyen ordinaire sans histoires. Il a indiqué aux gendarmes où se trouvait son arme. Les forces de l'ordre ont été aiguillées par un automobiliste qui avait vu l'octogénaire tenter de se débarrasser de l'arme.

TOUCHÉE DANS LE DOS
Vendredi 10 mai, vers 18h30, une Pailletonne avait ressenti une forte douleur dans le dos avant de s'écrouler alors qu'elle était en train de jardiner. Son mari qui était dans la maison, avait donné l'alerte. La dame de 52 ans avait été atteinte d'un plomb dans la région pulmonaire. Cette dernière



La maison de la personne de 52 ans qui a été blessée. L'auteur du tir était en fait le voisin. (PHOTO LE RÉPUBLICAIN - A.M.)

avait été hélicoptérée en urgence au C.H.U. de Bordeaux pour une intervention chirurgicale. La compagnie de gendarmerie Bordeaux-Bastide avait été mobilisée.

DE NOMBREUSES QUESTIONS
Après ce fait sans explication, la stupeur s'était emparée de cette commune tranquille de 1.200 habitants. Tout le monde se demandait d'où venait ce tir, s'il était intentionnel, accidentel ou l'œuvre d'un déséquilibré. Les gendarmes avaient inter-

rogé l'ensemble du voisinage dès le lendemain pour tenter de trouver le coupable. Le maire de Paillet, Jérôme Gauthier, se posait de nombreuses questions à l'image de ses administrés. «*Tout le village parle de cet accident qui a suscité la curiosité des médias. Nous ne comprenons pas, le lotissement, situé derrière la maison de cette dame, est calme. Le jardin est enclavé, entouré de murs*», expliquait-il. Le village a donc pu retrouver sa tranquillité. L'octogénaire a été mis en examen pour tentative d'homicide.

A. M. ET W. P.

► **MÉMOIRE** Les statues du monument aux morts bâillonnées et une pancarte apposée au pied du lieu commémoratif

Le monument aux morts de Langon profané

Inadmissible, déplorable, triste. Les responsables des associations d'anciens combattants n'ont pas de mot assez forts pour décrire la profanation du monument aux morts de Langon le week-end dernier. Les faits se seraient déroulés dans la nuit de samedi 11 à dimanche 12 mai. Le matin, un promeneur se rend compte que les statues du monument aux morts, situé place du Foirail, sont bâillonnées avec du scotch orange. Une pancarte est scotchée au pied du lieu commémoratif. Il y est écrit: «*Hollande m'a tuer. La démocratie*». Le promeneur prévient alors le maire de Langon, Charles Vérité, qui a sorti la pancarte et le scotch vers midi.

Aucune revendication
Fait troublant, cet acte intervient quatre jours après la commémoration, sur le site, de l'armistice du 8 mai 1945. Il n'a, pour l'heure, pas été revendiqué. On reconnaît le logo du mouvement de «*La manif pour tous*» sur la feuille de papier qui était scotchée au pied du monument aux morts. Néanmoins aucun lien n'a été établi avec le mouvement opposé au mariage des homosexuels. Le contrevenant a pu inscrire le logo pour le discréditer. Quoi qu'il en soit, le premier magistrat de la ville est en colère. «*Je trouve ça lamentable. Ces*



La feuille qui a été scotchée au pied du monument aux morts. (PHOTO LE RÉPUBLICAIN - DR)

personnes sont mortes justement pour que la démocratie puisse vivre et que les gens aient le droit de s'exprimer. Cet acte est un contre-sens. La stupidité, elle, n'a pas été tuée. Il y a d'autres lieux pour afficher ses opinions. C'est scandaleux de se réfugier derrière l'anonymat». Jacky Souleau, président de l'Amicale des anciens combattants et victimes de guerre de Langon, rapproche cet acte des profanations de pierres tombales. «*C'est inadmissible, c'est semblable aux profanations de tombes. Franchement, cette personne n'est pas honnête envers ceux qui ont donné leur vie pour la France. Il faut les respecter. Je ne sais pas ce qu'elle a voulu dire mais il y a d'autres manières de s'expliquer en politique*», insiste-t-il. Jean Destanque, président de

l'Amicale des médaillés militaires du Sud-Gironde et Jean-Pierre Banos de la Fnaca-comité cantonal de Langon se disent «*tristes*» de voir le souvenir des anciens combattants profané. Président du Comité d'entente des associations d'anciens combattants et victimes de guerre, Robert Perron uge l'acte «*choquant*». L'ancien combattant pense cependant qu'il n'y a pas de lien avec la célébration du 8 mai. «*Est-ce un individu ou un groupuscule?*», s'inquiète l'homme de 92 ans. Néanmoins, il souligne qu'un tel acte n'est pas courant à Langon. Charles Vérité a déposé plainte à la gendarmerie de Langon. Une enquête est ouverte. Les associations souhaitent que ce geste ne reste pas impuni.

WILFRIED PINSON



Le joli mois de l'Europe en Aquitaine

Mai 2013

De nombreux événements près de chez vous !

Débats - Expositions - Ateliers - Animations



Toute la programmation sur jolimoiseurope.aquitaine.eu